



# veloenfrance.fr

Un site de la Fédération française de cyclotourisme

La Fédération française de cyclotourisme a développé le portail **veloenfrance.fr** dans le but de faire découvrir la France à vélo et de promouvoir tous les territoires avec des circuits spécialement conçus pour leurs attraits touristiques, culturels et leur sécurité.

Aujourd'hui, le grand public trouvera :

- des circuits "Route" ou "VTT", pour les aguerris ou les débutants, téléchargeables sur GPS ou en versions imprimables,
- des "Bonnes adresses" : vélocistes, loueurs de vélos, restaurants, hébergements... proposant des prestations spécifiques pour les pratiquants du vélo,
- des informations touristiques et des contacts utiles.

## Les objectifs de la Fédération

- Développer la pratique touristique à vélo.
- Mettre en valeur le patrimoine touristique et culturel des territoires.
- Sensibiliser au respect de l'environnement.
- Promouvoir les territoires en France et à l'étranger.

**Ce portail gratuit associe tourisme et vélo.**

**Veloenfrance.fr est le fruit du partenariat  
entre les structures de la FFCT,  
les territoires et leurs institutions !**



## Promouvoir gratuitement votre territoire avec la Fédération française de cyclotourisme et son portail veloenfrance.fr, c'est possible !



Nombreux sont les avantages à travailler avec les clubs ou les comités départementaux de la Fédération française de cyclotourisme pour le développement du tourisme à vélo.

### AVANTAGE ÉCONOMIQUE

Par le flux financier qu'il génère (75 € en moyenne/jour pour un cyclotouriste), le vélo contribue au développement économique du territoire.

### AVANTAGE MÉTHODOLOGIQUE

Veloenfrance.fr représente la synergie du travail réalisé avec les acteurs du territoire (collectivités, Offices de tourisme, associations, professionnels) sous l'égide de nos experts.

### AVANTAGE D'ÉCO-MOBILITÉ

Le vélo, mode de déplacement doux, est une des illustrations de l'éco-mobilité. C'est l'outil de développement d'un tourisme durable et respectueux.

### AVANTAGE PROMOTIONNEL

Veloenfrance.fr est le portail complet de la promotion de territoires incluant les circuits, tous les services liés au vélo et les points d'intérêts touristiques.

■ veloenfrance c'est aussi la valorisation des professionnels d'un territoire via le label " Bonnes adresses " .

#### Comment ?

En fournissant à la FFCT les coordonnées des établissements susceptibles d'adhérer à ce label.

■ Et grâce à la transmission de vos bases de données, la FFCT mettra en valeur autour de chaque circuit les sites touristiques (musées, châteaux, points de vue...).

Votre contact " veloenfrance "

**Pierre-Antoine Morin**  
pa.morin@ffct.org / 01 56 20 88 95

## VOUS POSSÉDEZ DÉJÀ VOS CIRCUITS VÉLO

- Faites valider vos circuits par une structure FFCT (clubs ou comité départemental de cyclotourisme) - coordonnées sur [ffct.org](http://ffct.org)
- Établissez une convention quinquennale pour la mise en ligne sur [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr)
- Transmettez la fiche descriptive avec trois photos représentatives du circuit en haute définition, libres de droit.
- Adressez le fichier GPX pour tous les circuits.

## VOUS AVEZ DES CIRCUITS MAIS PAS DE FICHIERS GPX

- Contactez une structure FFCT pour relever les circuits.
- Contactez le service [veloenfrance](http://veloenfrance.fr) de la FFCT pour tout accompagnement technique.

## VOUS SOUHAITEZ CRÉER DES CIRCUITS VÉLO

- Prenez contact avec une structure FFCT pour travailler sur la mise en place de circuits touristiques (clubs ou comité départemental de cyclotourisme) - coordonnées sur [ffct.org](http://ffct.org)
- Établissez une convention triennale pour la mise en ligne sur [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr)
- Transmettez la fiche descriptive avec trois photos représentatives du circuit en haute définition, libres de droit.
- Adressez le fichier GPX pour tous les circuits.

RENDEZ-VOUS SUR :  
➤ [FFCT.ORG/VELOENFRANCE](http://FFCT.ORG/VELOENFRANCE)

**Une démarche simple et gratuite  
pour vous aider  
à valoriser votre territoire !**



Label

*Bonnes adresses*

sur [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr)



### ■ C'EST QUOI ?

C'est un réseau de professionnels proposant un accueil spécifique pour les pratiquants du vélo. Ils sont répertoriés dans [veloenfrance.fr](http://veloenfrance.fr)

### ■ POUR QUI ?

- Tous types d'hébergement (hôtels, gîtes, campings, villages-vacances...).
- Vélocistes, loueurs et réparateurs de vélos.

### ■ POURQUOI ADHÉRER ?

- Pour profiter de l'ensemble des actions et supports de promotion mis en place par la FFCT.
- Pour bénéficier de la force d'un réseau et mutualiser les expériences.

### ■ COMMENT ADHÉRER ?

Pour faire partie du réseau des " Bonnes adresses ", le professionnel doit obligatoirement répondre à un cahier des charges inhérent à sa catégorie.

Il conviendra d'établir une convention biennale et de s'acquitter des droits d'adhésion.

Pour garantir l'accueil et les services proposés par les établissements labellisés, une visite de contrôle pourra être effectuée par la structure locale FFCT afin de vérifier le respect des critères obligatoires.

RENDEZ-VOUS SUR :  
➤ [FFCT.ORG/BONNESADRESSES](http://FFCT.ORG/BONNESADRESSES)

Votre contact " Bonnes adresses "

Anissa Sidi-Moussa  
[asm@ffct.org](mailto:asm@ffct.org) / 01 56 20 88 75



**Fédération française de cyclotourisme**  
12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine cedex  
Tél. : 01 56 20 88 88 - info@ffct.org  
ffct.org - veloefrance.fr



Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978  
Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964  
Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991  
Délégation par l'État pour l'activité " Cyclotourisme " depuis le 4/04/2006